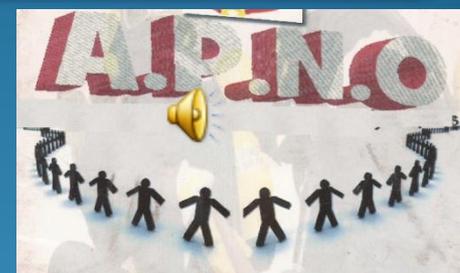


# BRIGADE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS



APNO/BNSP



AMICALE DES  
PERSONNELS  
NON OFFICIERS



## QUI SOMMES NOUS?



Il est créé au sein de la Brigade Nationale des Sapeurs -  
Pompiers une amicale dénommée « Amicale des Personnels  
non Officiers» (APNO). Son siège est implanté à la Caserne  
des Sapeurs-Pompiers de MALICK SY.

L'AMICALE a pour but:



- De rapprocher les membres dans la cordialité ;
- De marquer certains événements dans la vie du militaire ;
- D'apporter une assistance aux membres et éventuellement de mener des actions de bienfaisance ;
- D'accompagner le Commandement dans la gestion du moral de la Troupe.

# HISTORIQUE

- **05 juillet 2004** naissance de l'amicale des sous-officiers idée de deux sous officier en l'occurrence le Major Boubacar Amadou BA et le Major Abdoulaye FALL
- Deux ans plus tard l'amicale des Hommes de troupe voit le jour le 10 Août 2006

Deux visions communes aboutiront la fusion des deux entités à la suite de l'Assemblée Générale du 25 et 26 avril 2008 avec la Dénomination APNO/GNSP

- **SIEGE SOCIAL : CASERNE MALICK. SY/ Tel : 33.823.03.50 / 33.823.03.55 /BP 273 – D A K A R –**

# BUT - MISSIONS

- **Rapprocher les personnels membres dans la cordialité qui doit être le fondement de toute société ;**
- **Marquer certains événements dans la vie militaire ;**
- **Apporter une assistance aux membres et éventuellement mener des actions de bienfaisance au profit des tiers ;**
- **Faire participer les personnels non officiers dans la gestion du moral des hommes pour alléger les tâches du commandement dans ce domaine.**

# Organisation du Bureau



# ORGANIGRAMME

**PRESIDENT**

```
graph TD; President[PRESIDENT] --- SecGen[SECRETAIRE GENERAL]; President --- Tresorier[TRESORIER]; SecGen --- ComOrg[COM.ORG]; SecGen --- ComSociale[COM. SOCIALE]; SecGen --- PresidentsSections[PRESIDENTS SECTIONS]; SecGen --- ComComm[COM. COMMUNIANION]; Tresorier --- ComAuxComptes[COM.AUX COMPTES];
```

**SECRETAIRE  
GENERAL**

**TRESORIER**

**COM.ORG**

**COM.  
SOCIALE**

**PRESIDENTS  
SECTIONS**

**COM.  
COMMUNIANION**

**COM.AUX  
COMPTES**

# LE PRESIDENT

- Représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- Il fournit à l'autorité ; les renseignements statistiques et financiers ; concernant l'association
- Les opérations sur les comptes courant et dépôt s'effectuent sous la double signature du trésorier et du président ;
- Il est l'ordonnateur des dépenses ;
- Il dirige les réunions du bureau et de l'assemblée générale

- Il assure l'exécution correcte des dispositions du statut de l'association ;
- Le président peut sous sa responsabilité et son contrôle confier aux membres du bureau l'exécution de certaines tâches qui lui incombent et leur déléguer sa signature à cet effet ;
- En cas d'empêchement du président le 1<sup>er</sup> vice-président expédie les affaires courantes.



# LE SECRETAIRE GENERAL

- Coordonne et contrôle les diverses activités .
- Il présente un rapport à l'assemblée générale .
- Il est chargé de l'application des décisions de l'assemblée générale, sous l'autorité du Président.

# LE TRESORIER GENERAL

- Le trésorier général suit l'exécution des finances, sous l'autorité du président :
- Il tient les livres de comptes ;
- Il est responsable des fonds ;
- Il exécute les dépenses ordonnées par le président et perçoit toutes les recettes ;

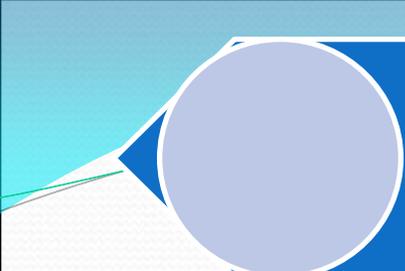
- Les opérations sur les comptes courant et dépôt s'effectuent sous la double signature du trésorier et du président ;
- Le trésorier ne peut conserver en caisse une somme supérieur à trois millions (3. 000.000) de francs CFA ;
- L'excédent doit être déposé au compte bancaire ;
- Le Trésorier adjoint seconde le trésorier général et en cas d'absence le supplée.

# Les Présidents de Section

- Un bureau de section est créé au niveau de chaque sous groupement et a pour mission de suivre les activités et à faire appliquer les directives de l'amicale. Chaque bureau de section se réunit sur convocation de son président ; Les membres sont élus pour un mandat de deux ans renouvelables et sont rééligibles. La composition de chaque bureau de section est laissée à l'appréciation de son président.

# COMMISSION SOCIALE

- Mise en place dans chaque Groupement elle est chargée de recevoir les demandes des membres de les étudier , donner un avis et transmettre au bureau.
- Cette commission comprend outre le président de section de un membre par unite et centre de secours



# RESSOURCES

## A/ HUMAINES

- Deux categories de personnel compose l'effectif de l' APNO:
- Les Sous-Officiers (nombre voir dernier SPA) %
- Les militaires du Rang (voir SPA) %
- **Sont membres de l'amicale, les militaires non Officiers servant après la durée légale et appartenant à la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers.**

# RESSOURCES

## B/ FINANCIERES

- Réf /Article 17 : Les ressources de l'association se composent :
- de la cotisation de ses membres par retenue directe au CCAP;
- du produit des manifestations organisées ;
- du produit des activités génératrices de revenus ;
- des dons et legs éventuels ;
- des intérêts de fonds placés ou déposés.

# CHAMP D'ACTION



OPERATION  
TABASKI  
PAQUES

# SOCIAL



**SOUTIEN AUX  
FAMILLES  
ORGANISATION DE  
CAMPAGNE NATIONALE  
DE DON DE SANG**

# Perspectives

MANIFESTATIONS	PERIODES	OBSERVATIONS
Opération Pâques	Mars 2015	Au profit du personnel catholique de la BNSP
Semaine des sapeurs-pompiers	11 au 16 Mai 2015	<ul style="list-style-type: none"><li>- Don de sang avec comme thème</li><li>- « un sapeur une poche de sang » en collaboration avec la Chaîne santé de la BNSP</li><li>- Randonnée pédestre</li><li>- Challenge inter-unité en collaboration avec la D.A.R.I.F</li></ul>
Opération Tabaski	Septembre 2015	Au profit du personnel musulman de la BNSP
Colonie de vacance ou centre Aérer	Aout / Septembre 2015	En collaboration avec le Service Social de la BNSP



**VOS CONTRIBUTIONS ET  
SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER  
LE CONTENU DE CETTE PAGE**